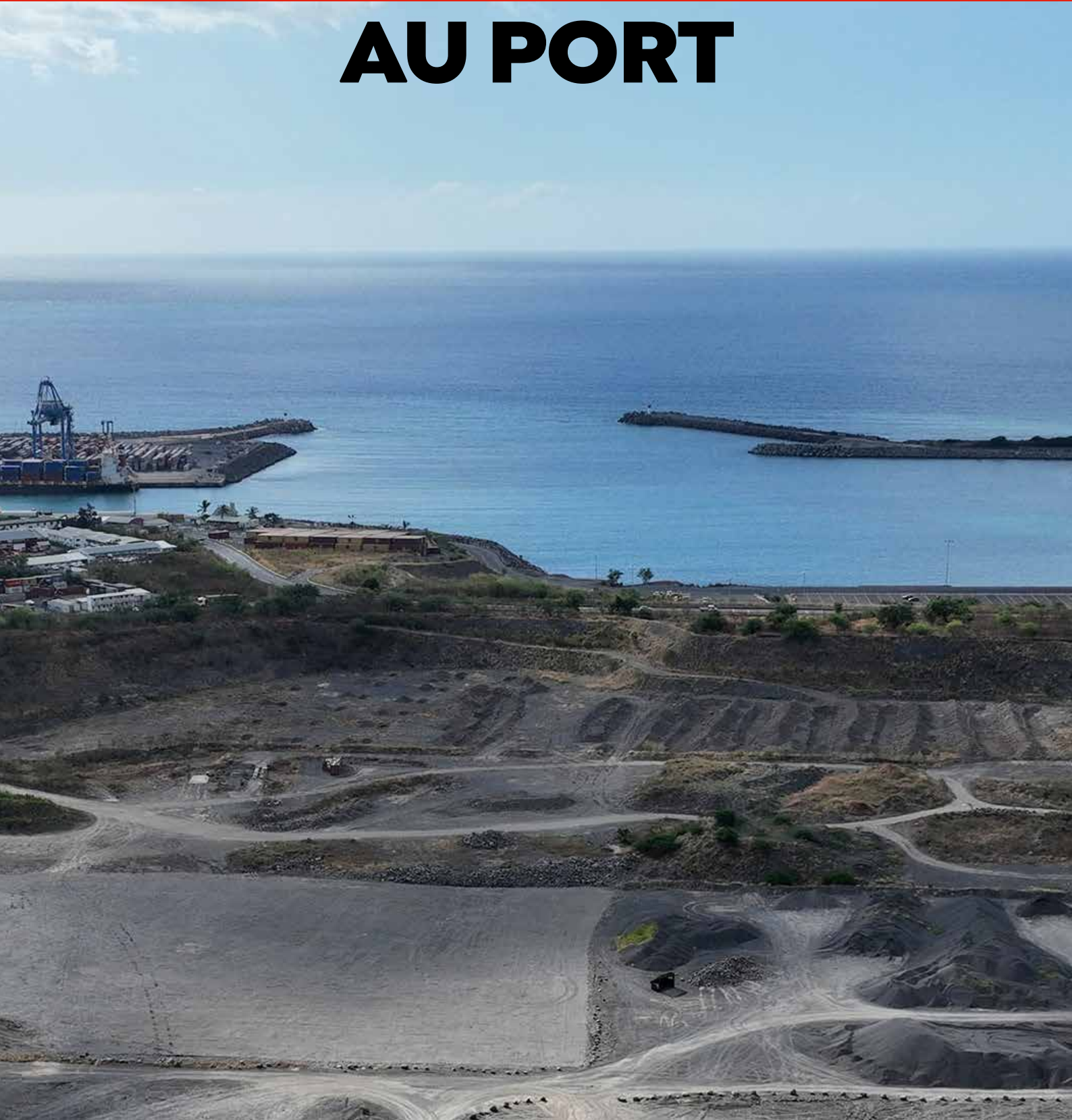


Rendez-vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT AU PORT



Le Département en chiffres

2 MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)



249 BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)



4 COLLÈGES
2 307 COLLÉGIENS



620 BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)



28 500 ARBRES PLANTÉS
(PLAN DÉPARTEMENTAL
1 MILLION D'ARBRES)



112 796 REPAS DISTRIBUÉS PAR AN



Le Département en actions

LA MÉDIATION SOCIALE POUR LUTTER CONTRE LA MARGINALISATION DES JEUNES

Dans le cadre du Pacte local des solidarités cofinancé par l'État, le Département a mis en place, depuis 2022, une démarche de médiation sociale envers les jeunes en voie de marginalisation, qui manquent d'information sur leurs droits, manquent de confiance envers les institutions et sont, globalement, éloignés des services publics. Cette médiation sociale est réalisée avec le concours d'associations de terrain, à partir de la rue, sur l'espace public ou dans les lieux d'habitats collectifs. Il s'agit d'aller au-devant du public visé, de prendre contact et de nouer une relation de confiance avec les jeunes concernés, qui permette la mise en place d'actions individuelles ou collectives visant à leur bonne intégration dans le tissu social. Au Port, avec les services municipaux, elle a concerné 136 jeunes de la commune.

17 HECTARES LIBÉRÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PORT RÉUNION

En avril 2024, le Département a accordé au Grand port maritime de La Réunion un bail emphytéotique administratif de 75 ans sur trois parcelles situées sur la Zone arrière portuaire (ZAP) : 17 hectares au total. La libération progressive des terrains, jusqu'en décembre 2028, va permettre l'extension de la plateforme portuaire et l'installation de nouvelles activités liées au transport maritime. L'aménagement de la Zone arrière portuaire est un véritable projet urbain, créateur d'emplois, conciliant à la fois les besoins du Grand Port Maritime de La Réunion pour l'extension et le développement de ses activités portuaires et les besoins des acteurs économiques réunionnais. Cet aménagement construit une zone à caractère économique et portuaire à l'horizon d'un demi-siècle, qui sera une vitrine de La Réunion.



LES ABORDS DES COLLÈGES OASIS ET LE TOULLEC SÉCURISÉS

Les abords des collèges Oasis, avenue Lénine, et Le Toullec, rue Simon-Pernic, ont bénéficié d'aménagements importants afin d'organiser et apaiser une circulation automobile devenue plus dense au fil des ans. Devant le collège de l'Oasis, la voirie a été totalement requalifiée, une piste cyclable a été réalisée, comme des stationnements et des aménagements paysagers. Le Département a financé 53 % du projet porté par la commune à hauteur de 53 %, soit 845 000 euros sur un total de 1,6 million d'euros. Aux abords du collège Le Toullec, la Collectivité a investi 685 000 euros, soit près de 74 % de l'investissement total, pour la restructuration de la rue, l'aménagement d'un parking pour les parents d'élèves, des aménagements paysagers et la sécurisation des cheminements piétons, PMR et cyclables.



UN ACCUEIL DE JOUR POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES



Depuis 2022, le Département a mis en œuvre, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale de la commune, un accueil de jour itinérant pour accompagner des personnes âgées vivant à domicile, atteintes de pathologies neurodégénératives ou de troubles psycho-comportementaux. Ce dispositif, mobile, vise à maintenir leur autonomie, favoriser le lien social et offrir un répit aux aidants. Concrètement, un assistant de soin en gérontologie vient, dans des locaux mis à disposition par le CCAS, pour proposer des jeux de mémoire et autres activités ludiques, de la stimulation cognitive et des temps d'échange. L'accueil de jour mobile fonctionne grâce à une subvention de fonctionnement du Département, de 32 000 euros par an.

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA COMMUNE

Pour permettre aux moins de 30 ans des quartiers prioritaires de valoriser leur potentiel à travers le sport, favoriser leur insertion sociale par le développement de la pratique sportive de compétition, et promouvoir la pratique sportive encadrée, le Département a financé, avec la commune, les licences de jeunes Portoises. Il a également abondé au dispositif des bourses d'excellence qui permet, toujours pour les habitants des quartiers prioritaires, de soutenir financièrement les projets de mobilité sportive, pour les formations ou les compétitions. Le Conseil départemental a consacré plus de 62 000 euros à ces dispositifs depuis 2022.



LE DÉPARTEMENT

au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr